

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Pluralité de jeunes, pluralité de vies, pluralité de besoins et d'attentes : la jeunesse est hétérogène et l'avis a tenté de brosser ce tableau complexe et nuancé de jeunes qui, malgré la situation économique et écologique, restent optimistes quant à leur avenir. Le projet d'avis a su notamment démontrer la dégradation des conditions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le déclassement des plus diplômées et diplômés.

« Ne pas perdre sa vie à la gagner », donner du sens à son activité professionnelle : c'est ce que de nombreuses et nombreux jeunes appellent de leurs vœux, même si cette quête de sens n'est pas donnée à tous et toutes. Alors pourquoi si peu parler des jeunes qui s'attachent à trouver des valeurs partagées avec leur structure employeuse ? Pourquoi si peu parler des jeunes diplômés et diplômées qui se questionnent et se reconvertissent ou encore de l'attrait pour le secteur de l'Économie sociale et solidaire ? Pourquoi ne pas parler des nouvelles formes de travail ? Quand on sait que les actuels et futurs actifs et actives exerceront plusieurs métiers dans leur vie, ces absences nous interrogent.

De plus, alors que l'avis fait état de la finitude des ressources naturelles et des jeunes qui se mobilisent dans le monde entier pour le climat ces dernières semaines, nous regrettons qu'il n'y ait rien concernant l'impact du changement climatique sur le travail d'aujourd'hui et de demain.

Quant aux préconisations, nous regrettons le manque d'ambition d'un certain nombre de propositions, qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de la lettre de saisine et qui peinent à parler de la régulation nécessaire par les pouvoirs publics.

Le maître mot de l'avis est celui de la confiance et l'intention est bonne : nous citerons l'embauche en CDI pour favoriser l'emploi durable ou le développement des stages pour les jeunes. Mais la confiance est souvent brisée d'avance pour des jeunes qui n'ont pas (ou peu) d'expérience et qui ont une image dégradée de l'entreprise. Alors, la confiance ne se décrète pas, elle se gagne, par exemple en outillant les jeunes pour qu'ils et elles soient d'égal à égal avec leur potentiel employeur, public ou privé. Il faut selon nous aller plus loin, en sanctionnant plus fortement le recours abusif aux contrats courts ou en mettant en place un système de bonus-malus.

Concernant les stages, il faut augmenter les moyens pour appliquer la loi qui sanctionne les structures employeuses défaillantes et contrôler les fausses écoles qui n'existent que pour délivrer des conventions de stage.

Ces mesures outilleraient les jeunes pour éviter les dérives, elles permettraient de réunir les conditions de la confiance. Ces mesures, in fine, protégeraient les jeunes pour qu'elles et ils ne soient pas une variable d'ajustement des employeurs et employeuses.

De manière générale, l'avis met de côté la responsabilité des structures employeuses de former les jeunes. Dans un monde du travail où les compétences les plus recherchées sont transversales et les formations plus généralistes, elles doivent participer à la formation des jeunes en assurant leur spécialisation.

Malgré ces réserves et après de longs échanges, force est de constater que nous avons su collectivement faire largement évoluer le texte en construisant des propositions pertinentes, telles que déconstruire les stéréotypes de genre, doter le CPF d'un capital initial d'amorçage pour les primo-demandeurs et demandeuses d'emploi, renforcer l'accompagnement vers la VAE, faire de la Garantie Jeunes un droit effectif, renforcer les moyens des structures de formation pour les jeunes décrocheurs et décrocheuses, développer le recrutement non-discriminatoire, faire évoluer le management, ouvrir (timidement) des concertations sur l'allongement du congé paternité, renforcer l'offre des modes de garde, dresser un bilan du droit à la déconnexion, renforcer les droits liés à la personne dans le cadre du CPA, simplifier l'utilisation du compte engagement citoyen ou encore développer les contrats de transition écologique.

Le groupe a voté en faveur du projet d'avis.